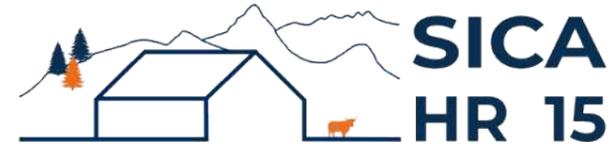


# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: GRATACAP Alexandre  
198 chemin le Travers Brayes  
12300 SAINT SANTIN

Localisation 1 rue principale  
du projet : 15600 SAINT-CONSTANT-FOURNOULES

## Description du projet de construction

Construction d'un bâtiment agricole : stabulation et stockage fourrage avec couverture photovoltaïque + pose de photovoltaïque sur existant.

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-15

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 <sup>e</sup>	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 <sup>e</sup>
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 <sup>e</sup>	PC6	Document graphique d'insertion
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500 <sup>e</sup>	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 <sup>e</sup>		



SICA Habitat Rural - Cantal  
Architecte : Philippe HERNANDEZ  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 21/01/2025

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

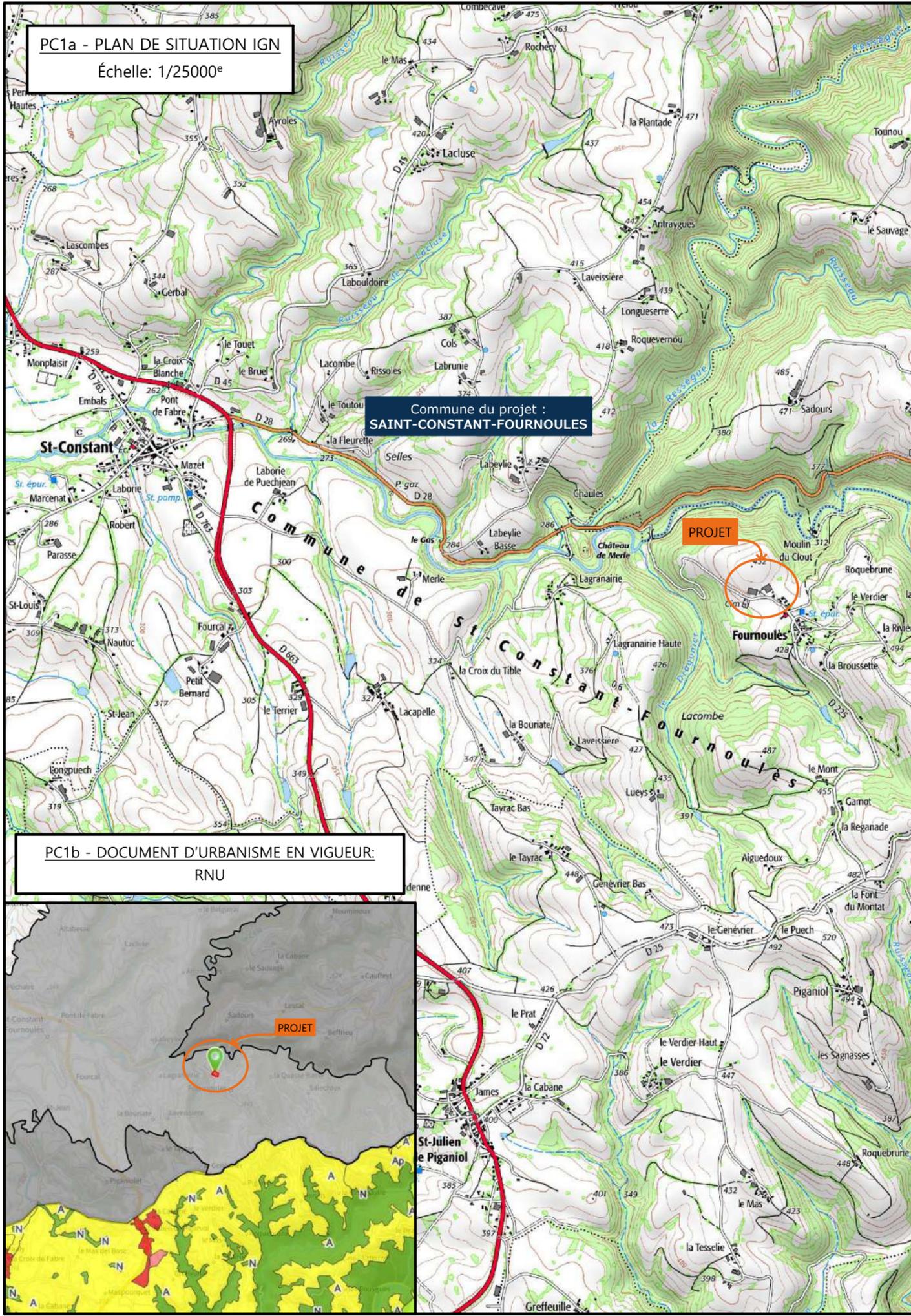
N° Client: 2069	N° Document: PC01	N° de page: 1/6
--------------------	----------------------	--------------------

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	21/01/2025	E.C.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



PC1a - PLAN DE SITUATION IGN  
Échelle: 1/25000<sup>e</sup>

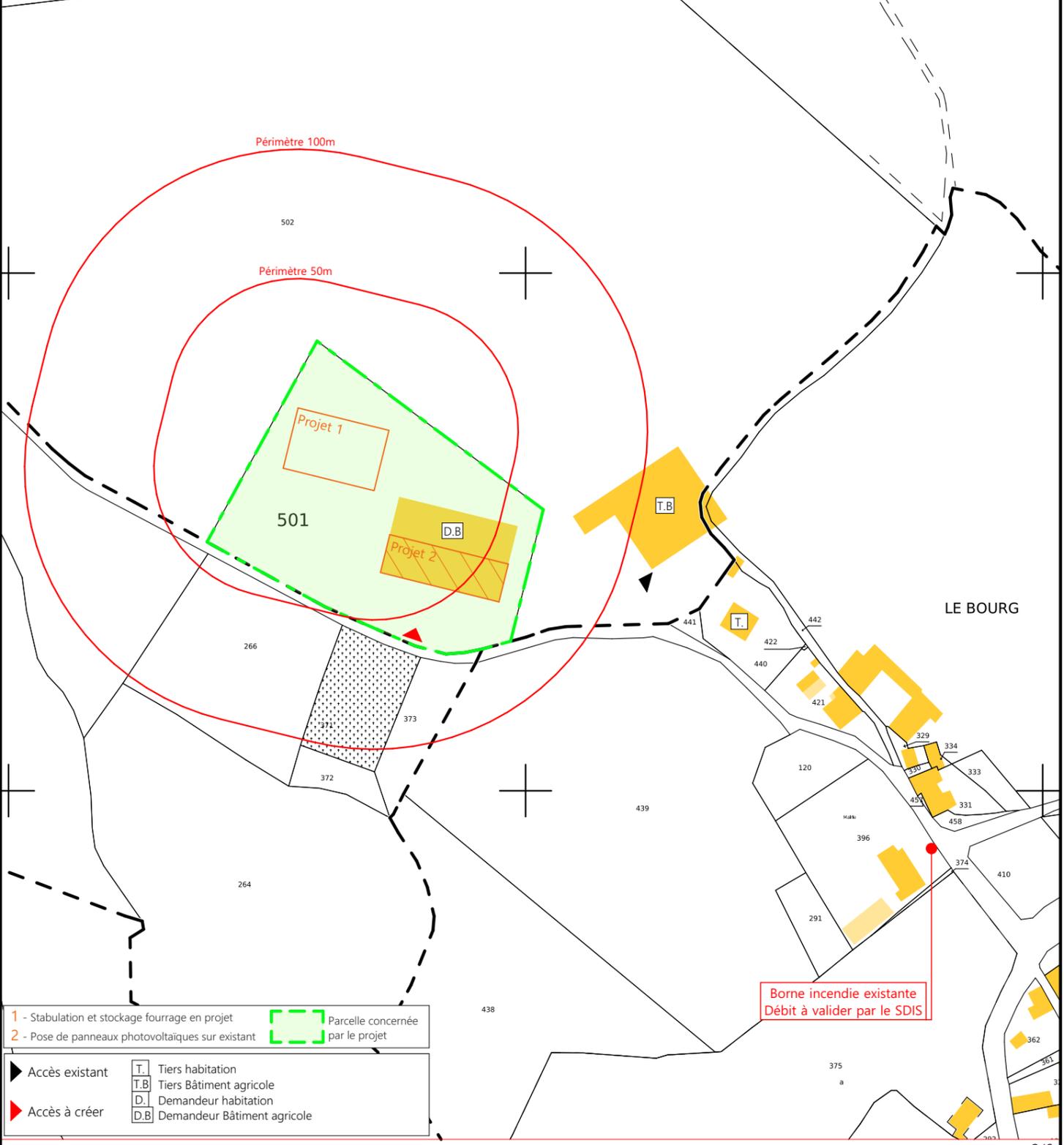
Commune du projet :  
**SAINST-CONSTANT-FOURNOULES**

**PROJET**

PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:  
RNU

**PROJET**

PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000<sup>e</sup>  
Département du CANTAL  
Commune du projet : 15600 SAINT-CONSTANT-FOURNOULES  
Section 071 A parcelle n°501 (9 005 m<sup>2</sup>)



- 1 - Stabulation et stockage fourrage en projet
- 2 - Pose de panneaux photovoltaïques sur existant
- Accès existant
- Accès à créer
- T. Tiers habitation
- T.B Tiers Bâtiment agricole
- D. Demandeur habitation
- D.B Demandeur Bâtiment agricole
- Parcelle concernée par le projet

Borne incendie existante  
Débit à valider par le SDIS

N° Client: 2069	Projet : Construction d'un bâtiment agricole : stabulation et stockage fourrage avec couverture photovoltaïque + pose de photovoltaïque sur existant.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 <b>SICA HR 15</b> Architecte : Philippe HERNANDEZ N° déclaration : 042593PC000576949	
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>				
	Maitre d'ouvrage: GRATACAP Alexandre				Adresse du projet : 1 rue principale 15600 SAINT-CONSTANT-FOURNOULES
<b>PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE</b>			PC1a,b,c	Éch: Variée	
			Aurillac, le 21/01/2025		



Couverture existante  
 Parcelle du projet

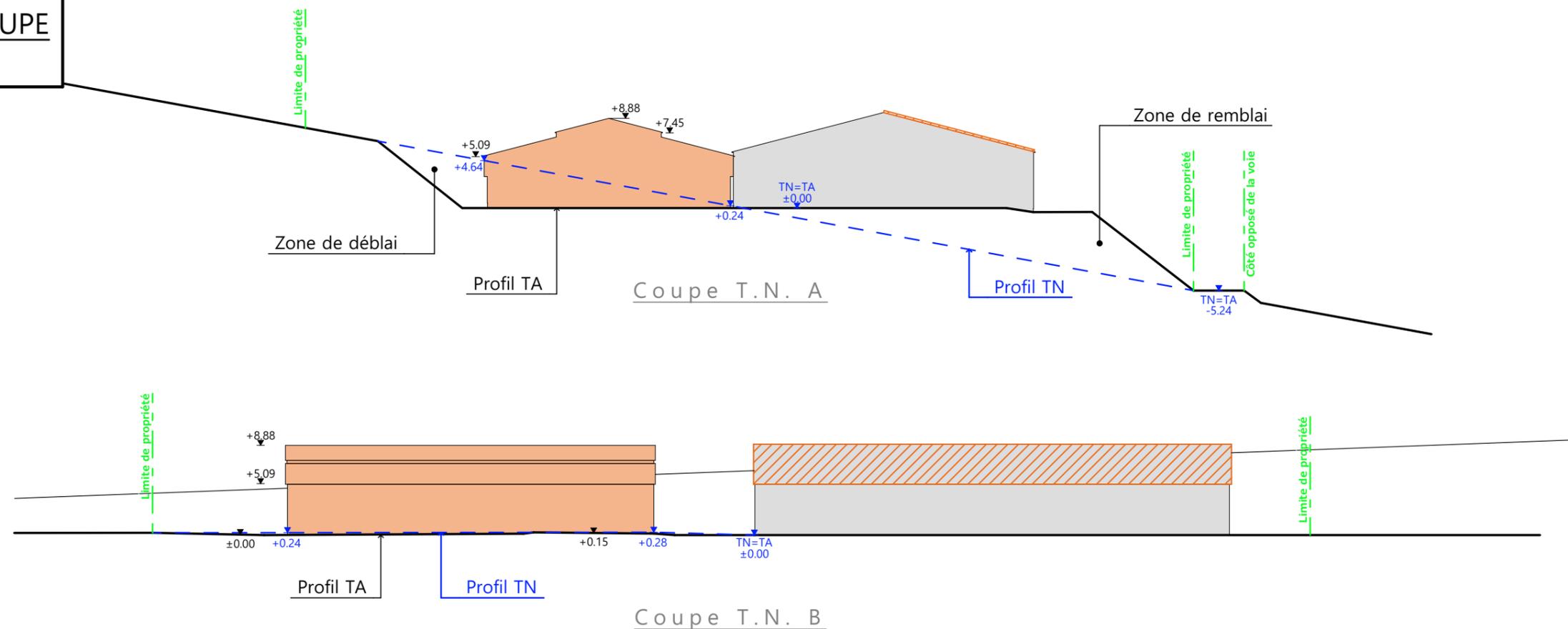
+ Niveau ±0,00 de référence du projet : abords stabilisés devant le bâtiment existant

Commune du projet : 15600 SAINT-CONSTANT-FOURNOULES Section 071 A parcelle n°501 (9 005 m²)	Raccordements EDF et AEP depuis le bâtiment existant Evacuation des EP vers le milieu naturel	Surface d'emprise au sol existante : 1 425,200 m² Surface de plancher existante : 1 282,00 m² Surface d'emprise au sol créée : 920,10 m² Surface de plancher créée : 844,00 m²	Projet : Construction d'un bâtiment agricole : stabulation et stockage fourrage avec couverture photovoltaïque + pose de photovoltaïque sur existant. <b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b> Maître d'ouvrage: GRATACAP Alexandre    Adresse du projet : 1 rue principale 15600 SAINT-CONSTANT-FOURNOULES
Altitude : 410 m	<span style="color: blue;">+</span> ±0,00 Niveau terrain naturel <span style="color: blue;">+</span> ±0,00 Niveau terrain aménagé	<span style="color: black;">▶</span> Accès existant <span style="color: red;">▶</span> Accès à créer	Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT Architecte : Philippe HERNANDEZ N° déclaration : 042593PC000576949
<b>PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE</b>			PC2-5    Éch: 1:500 Aurillac, le 21/01/2025

# PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500<sup>e</sup>

-  Bâtiment existant
-  Bâtiment en projet
-  Travaux sur existant



# PC4 - Notice descriptive

**GRATACAP ALEXANDRE**  
Construction d'un bâtiment de logement animal et de stockage fourrage.  
Pose de panneaux photovoltaïques sur le projet et le bâtiment existant.

## NOTICE PAYSAGÈRE

### A) ETAT DES LIEUX

· Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé à « 1 route principale », sur la commune de SAINT CONSTANT FOURNOULES

Parcelle(s) concernée(s) par le projet : A 501, surface totale : 9005 m<sup>2</sup>

· Accès : un accès est déjà existant mais il passe sur des parcelles où le demandeur n'est pas propriétaire. Un nouvel accès va être créé par la rue principale de FOURNOULES.

· Constructions dans un rayon 50 m pour une exploitation au RSD: Dans un rayon de 50 m, il y a un bâtiment agricole utilisé par le demandeur. Le projet sera construit à moins de 50 m de la première habitation.

· Point d'eau cadastré à 35m : sans objet

· Construction(s) existante(s) sur la propriété : La propriété est déjà occupée par un bâtiment agricole. Le bâtiment existant à l'est sur la parcelle est en bois et bac acier de couleur beige. La couverture est en fibre de ciment de teinte grise.

Le bâtiment en construction sera charpente bois, bardage acier RAL 9001 pour se rapprocher de la couleur de l'existant et couverture acier RAL 7022 + panneaux photovoltaïques.

· Topographie : Le terrain est en forte pente. Point haut : le nord de la parcelle de construction, point bas au-dessus de la route principale

· Raccordement existant : Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.

### B) PROJET ET IMPLANTATION

· Présentation du projet :

Le projet de M. GRATACAP consiste à construire un bâtiment pour le logement animal (broutards) et le stockage de fourrage. La demande porte également sur la pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment existant VA.

· Implantation / Forme / Surface :

Le bâtiment sera de plan rectangulaire à 2 pans symétriques avec débords. Il sera implanté dans le prolongement au bâtiment existant en laissant de la place pour les accès à l'existant et au projet mais aussi pour respecter les limites de propriétés. Cette implantation permet également d'avoir une cour devant les bâtiments permettant les manœuvres des engins agricoles.

· Déblais / Remblais : Malgré le dénivelé, l'exploitant souhaite rester sur le site actuel du bâtiment agricole existant pour la simplification de son travail et le gain de temps. Il n'a que cette parcelle en propriété. Le bâtiment est positionné en prenant comme référence le niveau existant de la plateforme en pignon ouest du bâtiment existant. C'est pourquoi le bâtiment sera construit en remblai côté sud et en déblai côté nord.

· Aménagement des abords : Des abords stabilisés seront créés autour du projet et à raccorder aux plateformes existantes. L'un des objectifs du projet est de créer des abords sur la propriété qui permettront les manœuvres autour des bâtiments.

· Accès : L'accès existant qui n'est pas sur la propriété du demandeur ne sera pas déplacé. Un autre accès sera créé pour palier à cela.

· Nécessité agricole :

- difficulté de loger tous les animaux sur la ferme

- pas assez de stockage actuellement

- ICPE/RSD : RSD

· Effluents : gestion en aire paillée intégrale. Le fumier compact provenant des aires paillées sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

· Réseaux / Traitement EP :

Ce nouveau bâtiment sera raccordé au bâtiment existant, déjà connecté aux réseaux communaux. Les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel.

· Matériaux :

Les matériaux et teintes choisies sont :

Structure : bois

Couverture : sur bâtiment neuf : acier, RAL 7022 + panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre).

Sur bâtiment existant : panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre).

Façades : Longrine béton brut, visible en façades = 50cm et visible sur 200 cm du côté du talus.

Bardage métallique, à lames verticales, RAL 9001.

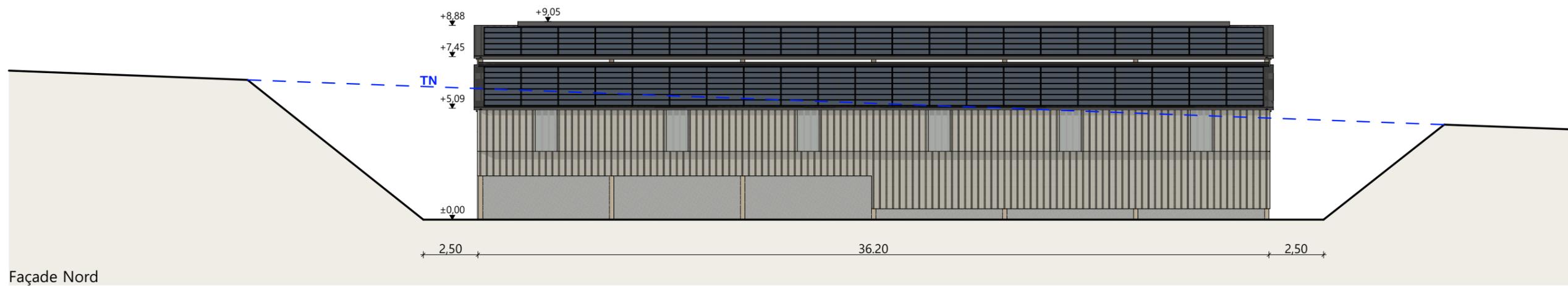
Éléments de polycarbonate pour apporter éclairage naturel au bâtiment et animer les façades. Aspect proche à du verre naturel.

· Végétation : Les talus seront végétalisés.

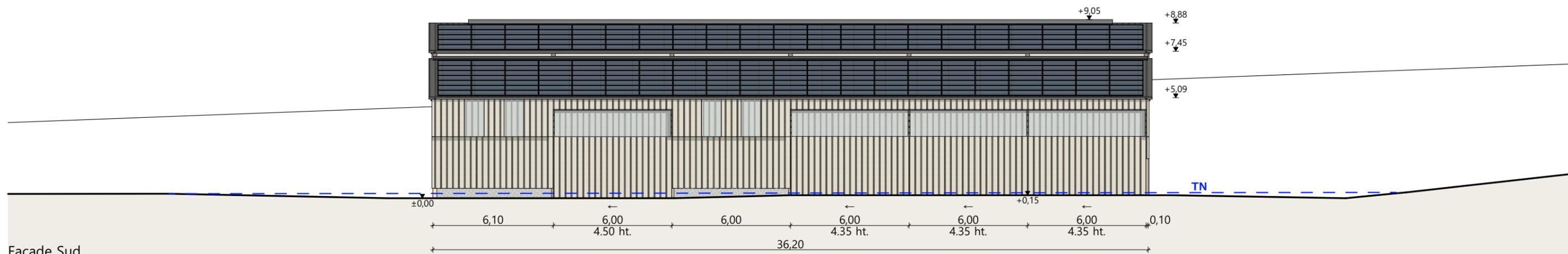
### - CONCLUSION

Le projet, tant dans son implantation que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement en limitant son impact dans le paysage.

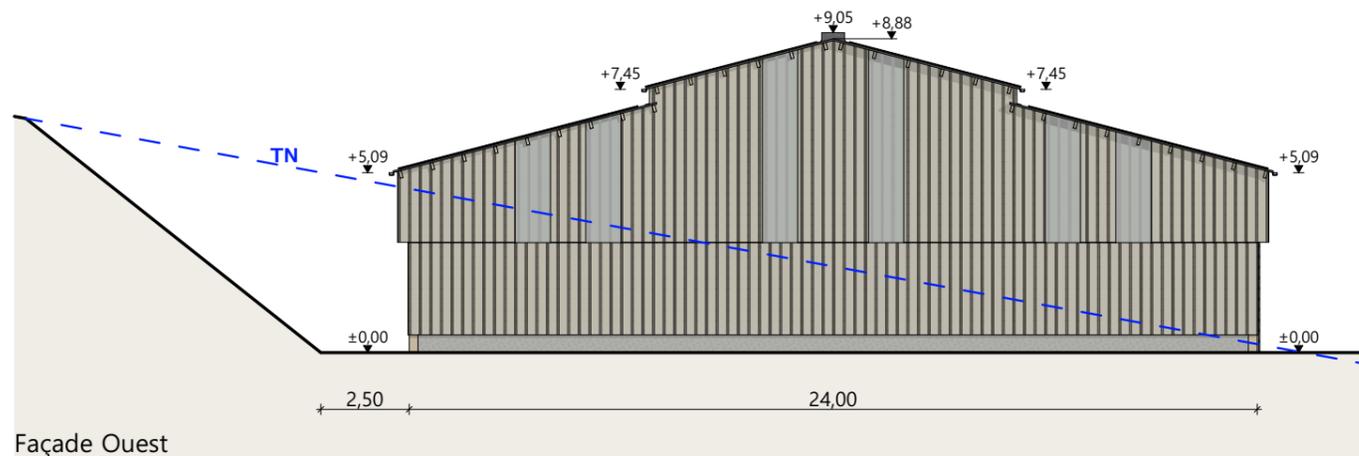
N° Client: 2069	Projet : Construction d'un bâtiment agricole : stabulation et stockage fourrage avec couverture photovoltaïque + pose de photovoltaïque sur existant.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrage</small>	
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>				
	Maitre d'ouvrage: GRATACAP Alexandre		Adresse du projet : 1 rue principale 15600 SAINT-CONSTANT-FOURNOULES		Architecte : Philippe HERNANDEZ
<b>COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE</b>			PC3-4	Éch: 1:500	
			Aurillac, le 21/01/2025		N° déclaration : 042593PC000576949



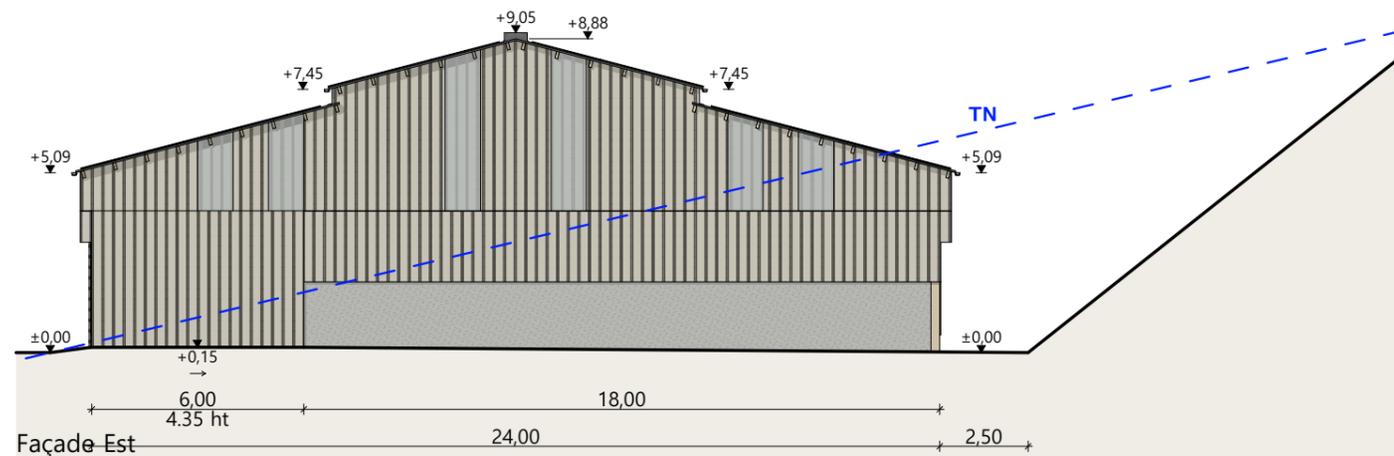
Façade Nord



Façade Sud



Façade Ouest



Façade Est

- Matériaux du projet :**
- Maçonnerie :
    - partie stockage : mur béton ht. 0.60m
    - partie élevage : mur béton ht.2.00m
  - Bardage :
    - acier plein lames verticales teinte identique à l'existant RAL 9001
    - intégration de translucides verticaux larg. 1.00m
  - Charpente :
    - bois
  - Menuiseries :
    - porte coulissante structure et bardage acier teinte identique à l'existant RAL 9001
    - intégration de translucides dans les portes ht. 1.00m
  - Couverture :
    - acier anticondensation RAL 7022
    - gouttières et descentes EP en zinc
    - faitage ouvert couvert RAL 7022
    - pose de panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre)

N° Client: 2069	Projet : Construction d'un bâtiment agricole : stabulation et stockage fourrage avec couverture photovoltaïque + pose de photovoltaïque sur existant.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage: GRATACAP Alexandre		Adresse du projet : 1 rue principale 15600 SAINT-CONSTANT-FOURNOULES	
	FACADES		PC5	Éch: 1:200
		Aurillac, le 21/01/2025		N° déclaration : 042593PC000576949

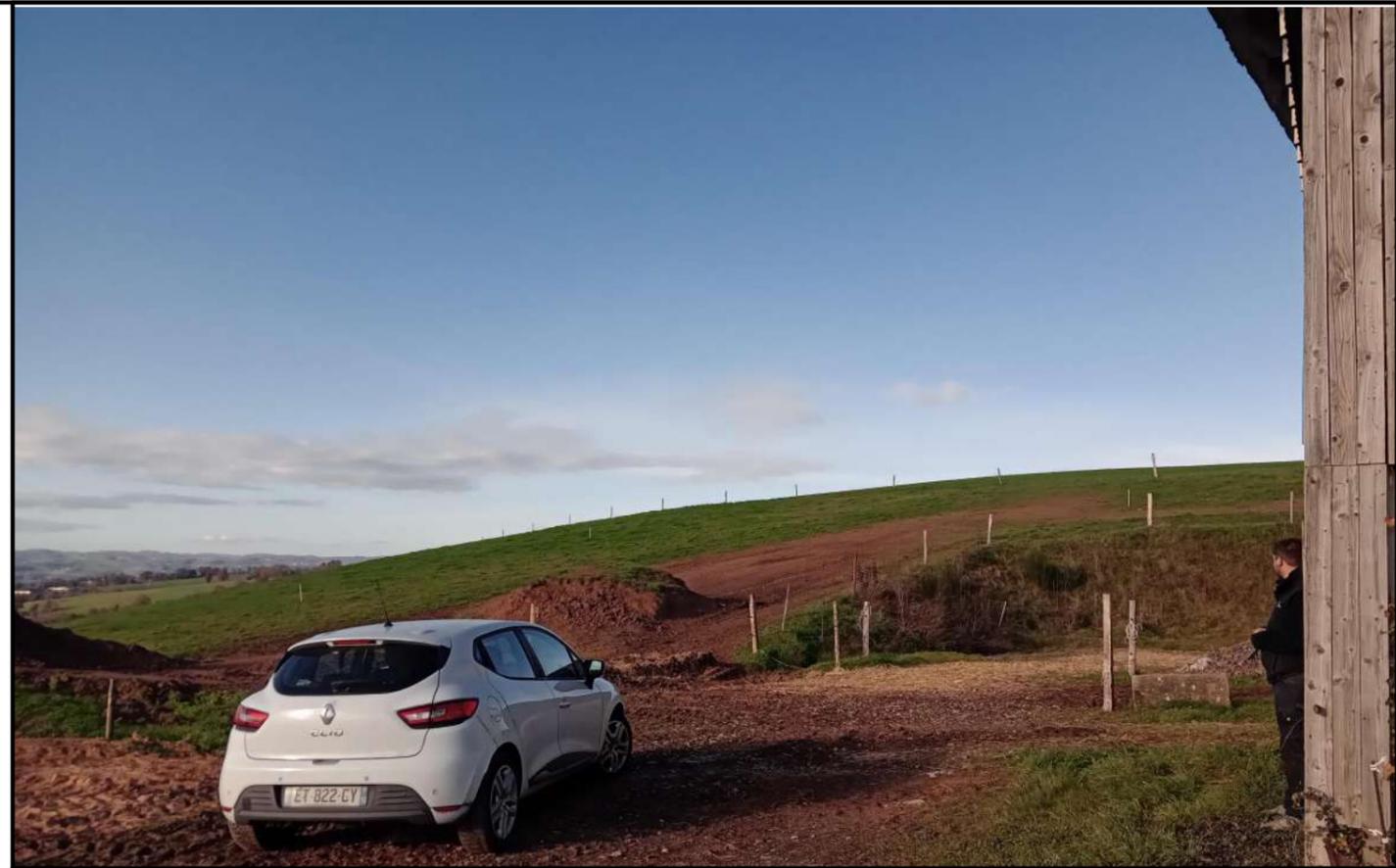
PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 2069	Projet : Construction d'un bâtiment agricole : stabulation et stockage fourrage avec couverture photovoltaïque + pose de photovoltaïque sur existant.		Dessiné par:
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>		 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrage Architecte : Philippe HERNANDEZ N° déclaration : 042593PC000576949
	Maitre d'ouvrage: GRATACAP Alexandre	Adresse du projet : 1 rue principale 15600 SAINT-CONSTANT-FOURNOULES	
	DOCUMENTS GRAPHIQUES		Emmanuelle CLERMONT PC6-7-8 Éch: sans Aurillac, le 21/01/2025

# DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: GRATACAP Alexandre  
198 chemin le Travers Brayes  
12300 SAINT SANTIN

Localisation  
du projet : 1 rue principale  
15600 SAINT-CONSTANT-FOURNOULES

## Description du projet de construction

Construction d'un bâtiment agricole : stabulation et stockage fourrage avec couverture photovoltaïque + pose de photovoltaïque sur existant.

## Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 <sup>e</sup>		
DET1	Vue au sol fromagerie - Éch: 1/100 <sup>e</sup>		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 <sup>e</sup>		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:

**Caroline LEGER**

Chambre d'agriculture du Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 00



A Aurillac, le 21/01/2025

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

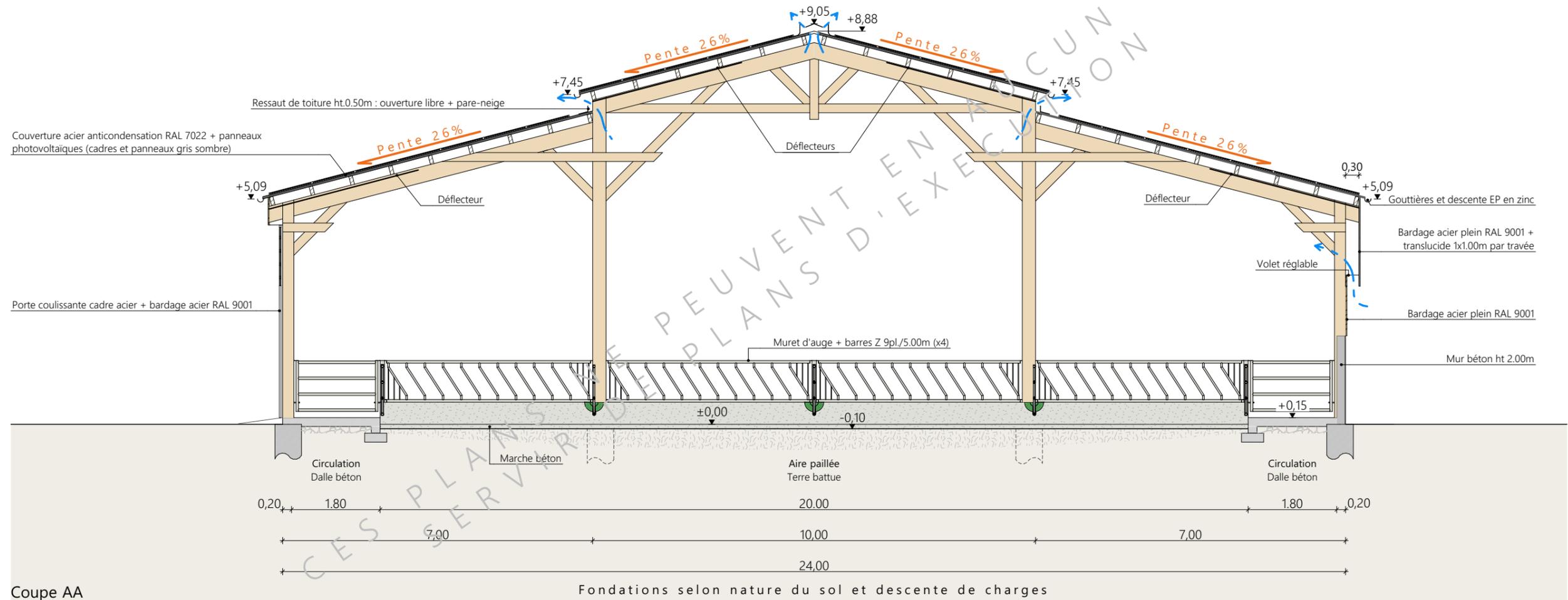
N° Client: 2069	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4
--------------------	------------------------	--------------------

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires à l'instruction du permis de construire.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

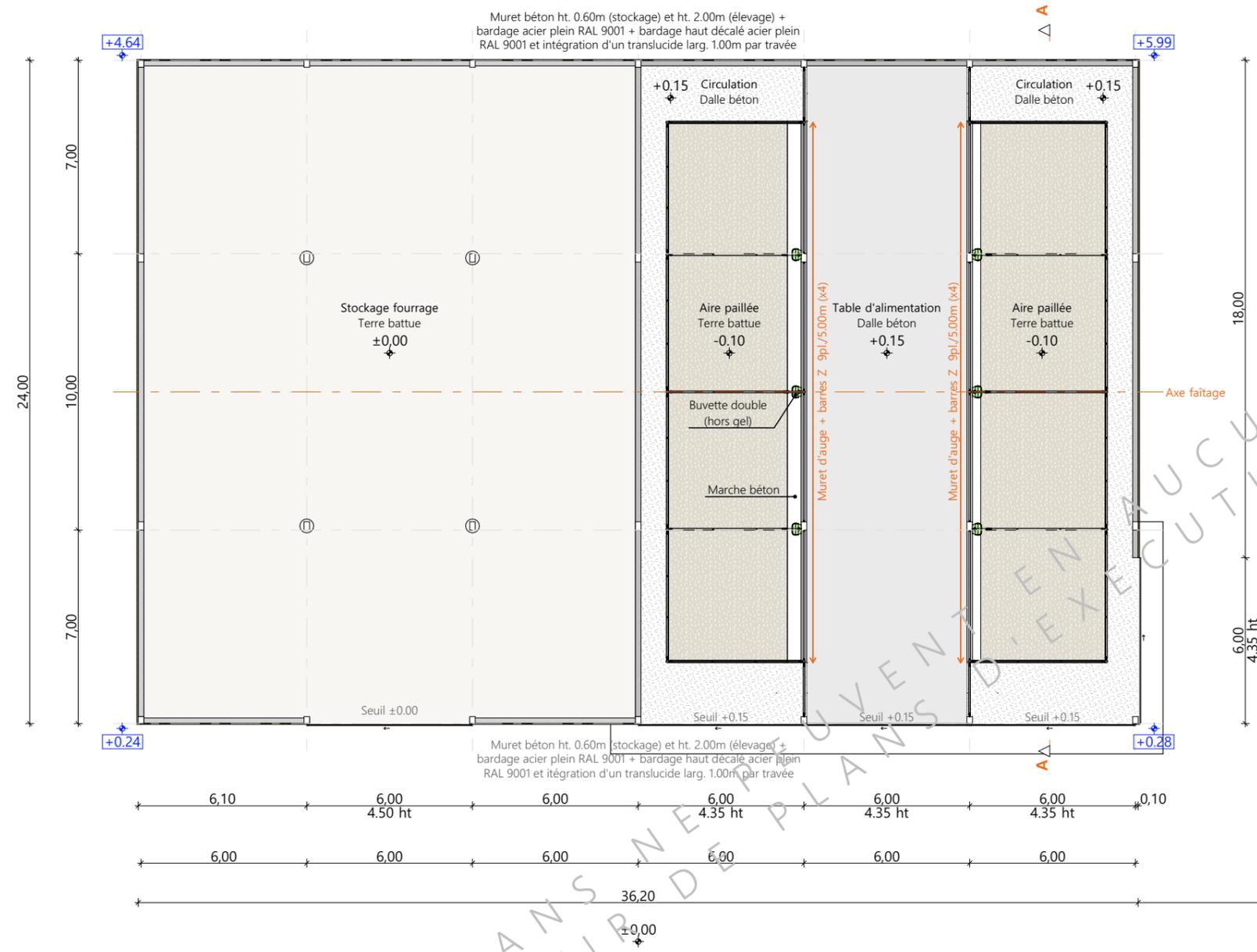
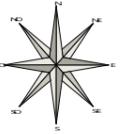
-	21/01/2025	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



Coupe AA

Projet: Construction d'un bâtiment agricole : stabulation et stockage fourrage avec couverture photovoltaïque + pose de photovoltaïque sur existant.			
<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>			Dessiné par:
Maitre d'ouvrage: GRATACAP Alexandre - 198 chemin le Travers Brayes 12300 SAINT SANTIN			Emmanuelle CLERMONT
<b>COUPES DE PRINCIPE</b>		DET2	Éch: 1:100
		Aurillac, le 21/01/2025	Conseiller Bâtiment: Caroline LEGER





CES PLANS NE DEVENT EN AUCUN CAS SERVIR D'EXÉCUTION

- Bâtiment existant
- Niveau terrain naturel
- Niveau terrain aménagé

Projet: Construction d'un bâtiment agricole : stabulation et stockage fourrage avec couverture photovoltaïque + pose de photovoltaïque sur existant.

### DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: GRATACAP Alexandre - 198 chemin le Travers Brayes 12300 SAINT SANTIN

Dessiné par:  
Emmanuelle CLERMONT

### VUE AU SOL

DET1 | Éch: 1:200  
Aurillac, le 21/01/2025

Conseiller Bâtiment:  
Caroline LEGER





<p>Projet: Construction d'un bâtiment agricole : stabulation et stockage fourrage avec couverture photovoltaïque + pose de photovoltaïque sur existant.</p>			<p>Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT</p>	<p>CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL</p>	
<p><b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b></p>					
<p>Maitre d'ouvrage: GRATACAP Alexandre - 198 chemin le Travers Brayes 12300 SAINT SANTIN</p>			<p>Conseiller Bâtiment: Caroline LEGER</p>		
<p>PERSPECTIVES</p>		<p>DET3</p>	<p>Éch: sans</p>	<p>Aurillac, le 21/01/2025</p>	